

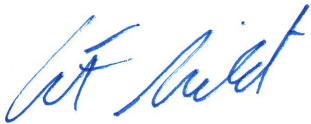
**MODIFICATION  
DE L'AVIS PUBLIC DONNÉ LE 25 JANVIER 2022  
CONCERNANT L'APPEL DE COMMENTAIRES ÉCRITS DES  
DEMANDES DE DÉMOLITION**

**AVIS** est, par les présentes, donné par le soussigné, que les modifications suivantes sont apportées à l'avis public du 25 janvier 2022 adressé à toute personne intéressée à faire ses commentaires écrits sur les demandes de démolition qui seront entendues lors de la réunion du comité de démolition de la Ville de Terrebonne le 10 février 2022, à 19 h :

- Les demandes numéros 2021-00459 et 2021-00460 pour la démolition complète des immeubles situés au 602 et 624, rue Saint-Pierre à Terrebonne, sont reportées à une réunion ultérieure du comité de démolition.

Donné à Terrebonne, ce 7 février 2022.

LE GREFFIER,



Me Jean-François Milot, avocat